



## CAHIER DES CHARGES

### Acquisition de matériels de « Publicité sur Lieu de Vente » (PLV) pour la promotion des produits et prestations Valeurs Parc

**Maître d'ouvrage :** Le Syndicat mixte du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises (SM PNR).

#### 1. Contexte

Pour valoriser les produits et prestations de leur territoire, les Parcs naturels régionaux possèdent un outil : la marque Valeurs Parc. Il s'agit d'une marque collective déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) et propriété de l'Etat via le Ministère de l'Environnement.

Chaque Syndicat mixte de Parc est chargé de la gestion locale de sa marque.

La marque répond obligatoirement à 3 valeurs : origine locale de la matière première/ancrage territorial, savoir-faire à dimension humaine et respect de l'environnement. Chaque bénéficiaire de la marque s'engage à respecter un cahier des charges avec des critères spécifiques, certifiés grâce à une procédure de garantie.

La marque Valeurs Parc symbolise une reconnaissance de la qualité du travail réalisé par les bénéficiaires, et doit permettre aux produits et services marqués de se positionner plus fortement sur les marchés. Le Parc, en appui aux bénéficiaires, apporte ainsi un accompagnement sur la promotion des produits et services marqués, via différents types d'actions : organisation de manifestations, rédactions d'articles de presse, mise en place d'emballages au sigle de la marque, d'outils de PLV, de plaquettes promotionnelles, d'affiches, d'étiquettes, ...

Créée en mai 2009, le PNR des Pyrénées Ariégeoises a lancé sa marque en février 2011, en réponse à l'article 5.4 de sa Charte : « Prendre appui sur la Marque Parc ».

A ce jour, Le réseau « Valeurs Parcs – Pyrénées Ariégeoises » compte plus de 140 professionnels, répartis en 15 gammes de produits alimentaires et non alimentaires, agricoles et artisanaux, d'offres d'hébergement et de prestations touristiques : charcuteries, fromages, vins, miels, sapins de Noël, paniers en osier, couteaux de pays, nuitée en gîte, chambre d'hôte ou gîte d'étape, randonnée accompagnée en montagne ou prestation despéléologie...

Plus d'informations sur les sites : [www.produits-parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://www.produits-parc-pyrenees-ariegeoises.fr) et [www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr).

#### 2. Objet du marché

Le présent marché vise à l'acquisition de matériels de « Publicité sur Lieu de Vente » (PLV). Il est subdivisé en lots.

#### 3. Objectifs

La mise en place d'outils de PLV, pour les produits et services marqués, vise prioritairement à une meilleure identification et un meilleur positionnement sur les segments de marché et ainsi l'augmentation des ventes de produits et services marqués. Ces outils doivent permettre :

- La création d'un réseau de bénéficiaires lisible auprès des consommateurs et favorisant les échanges entre professionnels,
- La valorisation des produits et services marqués, et donc des bénéficiaires s'étant engagés avec le PNR autour de la marque Valeurs Parc,
- La contribution à la notoriété du PNR à travers la diffusion de ses produits marqués,
- L'amélioration de la visibilité de l'offre Valeurs Parc,
- L'augmentation des ventes de produits et prestations.

#### 4. Description des lots

Pour chaque lot, une pondération environnementale et sociale de 30% (voir règlement de consultation) interviendra dans le jugement des offres.

Chaque candidat devra, pour chacun des lots, présenter de manière précise et soignée sa démarche environnementale et sociale ; préciser, pour chacun des produits présentés, les dimensions et les caractéristiques particulières.

Pour chaque lot, une pondération technique de 30% interviendra dans le jugement des offres. Le candidat fournira des illustrations (photographies, brochure, lien internet...) présentant les produits, sa démarche et ses compétences. Il pourra également fournir des échantillons, pouvant être renvoyés sur demande, à l'issue de la consultation.

Il est demandé au candidat de se rapprocher de la description des lots ci-après. Cependant, sur les critères non spécifiés ou portant la mention « approximativement », le PNR reste ouvert aux propositions créatives.

La Charte graphique du Parc, fournie, sera à respecter.

Les différents lots d'outils de PLV doivent répondre aux caractéristiques techniques suivantes (des propositions de variantes sont possibles) :

##### **Lot 1 : Panonceaux émaillés**

Quantité approximative	150
Format (en cm)	A4 (21 x 29,7)
Impression	Logo Valeurs Parc en couleurs sur fond blanc

##### **Lot 2 : Classeurs**

Quantité approximative	200
Format (en cm)	approximativement 28 x 32 x 6 fermé
Caractéristiques	Impression pelliculée brillante en couleurs sur 1ère et 4ième de couverture selon Charte Valeurs Parc et photos fournies Carton épaisseur 2mm minimum 4 anneaux métalliques Prévoir prestation de création graphique
Couleur de fond du classeur	Blanche

##### **Lot 3 : Autocollants**

###### Autocollants voiture

Quantité approximative	1000
Format (en cm)	12,5 x 10
Impression	Logo Valeurs Parc en couleurs sur fond blanc
Caractéristiques	Adhésif par colle et option pour adhésif électrostatique

###### Autocollants vitrine

Quantité approximative	1000
Format (en cm)	21 x 29,7
Impression	Logo Valeurs Parc en couleurs sur fond blanc + mention « En vente ici » dans un cartouche vert en bas
Caractéristiques	Adhésif par colle et option pour adhésif électrostatique

##### **Lot 4 : Papier d'emballage alimentaire (fromages, charcuteries...)**

###### Papiers prédécoupés

Quantité approximative	300kg
Formats de la feuille (en cm)	25x32, 35x50 et 50x65
Types de papier	Ingraissable et paraffiné
Grammage	50g/m <sup>2</sup> approximativement (le candidat pourra fournir plusieurs propositions de grammage)
Couleur du papier	Blanche satinée
Impression	Couleurs, logo Valeurs Parc, mention du Site internet, insertion de textes (ex : recettes)
Remarque	Echantillon obligatoire pour évaluer la qualité du papier Prévoir prestation de création graphique

Rouleau bobine

Quantité approximative	200kg
Format du rouleau (en cm)	50 cm de large
Poids	Rouleau de 10kg
Types de papier	Ingraisable et paraffiné
Grammage	50g/m2 approximativement (le candidat pourra fournir plusieurs propositions de grammage)
Couleur du papier	Blanche satinée
Impression	Couleurs, logo Valeurs Parc, mention du Site internet, insertion de textes (ex : recettes)
Remarque	Echantillon obligatoire pour évaluer la qualité du papier Prévoir prestation de création graphique

**Lot 5: Pancartes chevalets (pour affichage en rayon)**

Quantité approximative	250
Formats (en cm)	9x12, 9x6, et 7x15 approximativement
Couleur	Noire
Impression	Couleurs, logo Valeurs Parc + texte slogan
Autres caractéristiques	Possibilité d'écrire au feutre craie dessus ; facilement effaçable, réutilisable, nettoyage au chiffon doux Prévoir prestation de création graphique

**Lot 6 : Sacs**

Sacs kraft petit format

Quantité approximative	2000
Format (en cm)	18x8x24 approximativement
Poignée	Torsadée
Papier	Brun lisse
Grammage	100g (le candidat pourra fournir plusieurs propositions de grammage papier)
Impression	Noir sur les 2 faces
Remarque	Chiffrer la possibilité de réaliser des séries de sacs dont les 2 faces n'ont pas le même visuel (1 face Valeur Parc, 1 face personnalisée pour les professionnels) Prévoir prestation de création graphique

Sacs kraft grand format

Quantité approximative	5000
Format (en cm)	26x10x33 approximativement
Poignée	Torsadée
Papier	Brun lisse
Grammage	100g (le candidat pourra fournir plusieurs propositions de grammage papier)
Impression	Noir sur les 2 faces
Remarque	Chiffrer la possibilité de réaliser des séries de sacs dont les 2 faces n'ont pas le même visuel (1 face Valeur Parc, 1 face personnalisée pour les professionnels) Prévoir prestation de création graphique

Sacs cabas

Quantité approximative	500
Format (en cm)	41x50x19 approximativement
Poignée	Large
Matériau	Ecologique et recyclable
Impression	Couleurs sur les 2 faces
Remarque	Chiffrer la possibilité de réaliser des séries de sacs dont les 2 faces n'ont pas le même visuel (1 face Valeur Parc, 1 face personnalisée pour les professionnels) Prévoir prestation de création graphique

Sacs de course pliable

Quantité approximative	250
Format (en cm)	40x58 ouvert approximativement, autour de 10cm fermé
Matériau	Ecologique et recyclable
Impression	Couleurs sur les 2 faces
Remarque	Chiffrer la possibilité de réaliser des séries de sacs dont les 2 faces n'ont pas le même visuel (1 face Valeur Parc, 1 face personnalisée pour les professionnels) Prévoir prestation de création graphique

**Lot 7 : vêtements (veste sans manche)**

Quantité approximative	Entre 20 et 60
Taille	La commande portera sur l'acquisition d'un panel de tailles
Nature du textile	Polaire ou type doudoune
Flocage	Couleurs sur le dos + poitrine

**Lot 8 : présentoirs documentation**

Quantité approximative	25
Format (en cm)	150 en hauteur, 40 en largeur
Matériau	Bois ou carton
Impression	Logo Valeurs Parc + financeur + slogan
Remarque	Prévoir prestation de création graphique

**5. DELAI ET LIVRAISON**

Calendrier de réalisation et de livraison

Date de réception des offres (date impérative)	Vendredi 16 février 2018
Sélection des prestataires retenus	Semaine 8
Conception et validation des outils	Semaine 10 et 11
Réception des articles	Avril 2018

**La livraison des produits se fera au siège du PNR, à Montels.**

**6. REMUNERATION**

Les prix sont réputés établis à la date de signature de la commande. Ils couvrent l'ensemble des frais et charges de toute nature, occasionnés par la mission.

Dans le cas où le prestataire serait amené à modifier la commande, sans qu'il puisse être tenu responsable de cette situation, son prix sera modifié en conséquence.

**7. SUSPENSION DU MARCHÉ**

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional se réserve la possibilité de suspendre temporairement ou définitivement le marché, soit de sa propre initiative, soit à la demande du prestataire après acceptation.

La décision d'arrêter temporairement l'exécution du marché ne donne lieu à aucune indemnité. Elle suspend seulement les délais d'exécution.

**8. SECRET PROFESSIONNEL**

Le prestataire se reconnaît tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, documents, informations, études et décisions dont il aura connaissance au cours de la présente étude.

Il s'interdit notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documents à des tiers sans l'accord au préalable du Syndicat mixte du Parc naturel régional.

**9. DECES, INCAPACITE CIVILE, IMPOSSIBILITE PHYSIQUE, FORCE MAJEURE**

En cas de décès, d'incapacité physique du prestataire de remplir ses obligations ou cas de force majeure, la commande est annulée sans indemnité.

## **10. ANNULATION DE LA COMMANDE**

### **Annulation du fait du Syndicat mixte du Parc naturel régional**

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional peut procéder à l'annulation de la commande, sans qu'il y ait faute du prestataire et en dehors des cas prévus, dans le cadre précité du délai d'exécution de la commande, après l'envoi au prestataire d'une lettre recommandée avec accusé de réception. Une somme forfaitaire, calculée en appliquant un pourcentage prévu égal à 4% du montant global HT, est versée au prestataire par le Syndicat mixte du Parc naturel régional en plus de la rémunération des prestations accomplies au jour de l'annulation.

### **Annulation aux torts du prestataire**

En cas de manque du prestataire à l'une des obligations prévues par le cahier des charges et en dehors des cas prévus dans les paragraphes traitant de la suspension de la commande ou du décès, l'incapacité civile, l'impossibilité physique, la force majeure du prestataire, le Syndicat mixte du Parc naturel régional se réserve le droit d'annuler la commande, après envoi au prestataire d'une lettre recommandée avec accusé de réception, en rémunérant la fraction des prestations hors taxes déjà accomplies par le prestataire et acceptées par le Syndicat mixte avec un abattement de 10%.

## **11. CONTESTATION**

Toute contestation survenant entre les deux parties au sujet de l'exécution de la commande est réglée par la procédure suivante : chacune des parties soumet d'abord à l'autre le motif de contestation, par écrit, en lui fixant un délai de réponse dans les quinze jours. En cas de désaccord, la contestation est portée devant le Tribunal Administratif.

## **12. CONTENU DES OFFRES**

### Offre de base

Le dossier doit comprendre au minimum :

- La liste nominative, l'adresse, les compétences des personnes devant participer à la prestation.
- La sous-traitance envisagée, les références du/des fabricant(s)
- Les références du (des) prestataire(s) pour des prestations similaires.
- Une description des procédés de fabrication : au minimum provenance des produits et matières premières (traçabilité)
- Photographies et/ou brochures de présentation et/ou renvoi site internet

Le prestataire établit un devis détaillé correspondant au coût des différents outils, faisant apparaître de manière évidente les coûts des produits et ceux concernant la conception graphique.

Le montant ainsi proposé est forfaitaire, ferme et définitif, et inclut l'ensemble de la prestation telle que définie dans le présent cahier des charges.

### Pour tout renseignement complémentaire

Julien VIAUD, chargé de mission « Valeurs Parc » ([j.viaud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:j.viaud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr))

Camille JAUDIN, directrice adjointe, responsable administrative et financière ([c.jaudin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr](mailto:c.jaudin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr))

Tel : 05.61.02.71.69